

Réf: Dossier N° 033685

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE BATIMENT ET ELECTRICITE » en abrégé « SIBELECT »

Siège social Abidjan, Treichville, Treichville avenue 17, LOT
411

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/08/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 09/08/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE BATIMENT ET ELECTRICITE » en abrégé « SIBELECT »

Objet : Travaux de bâtiment, électricité générale, réseau HT-MT-BT, génie civil, travaux publics, froid et hydraulique, téléphonie, vente de fourniture, et divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Treichville, Treichville avenue 17, LOT
411

Dirigeant(s) : M TOURE GAOUSSOU MOHAMED (GÉRANT), Mlle MEITE SAKINA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03689 du 01/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°24109/GTCA/RC/2021 du 01/09/2021

